

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 22 (1972)
Heft: 6

Nachruf: In memoriam : François Wendel 1905-1972
Autor: Meylan, Henri

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FRANÇOIS WENDEL

1905-1972

La Faculté de théologie protestante de Strasbourg vient de perdre un de ses meilleurs maîtres, le protestantisme français un de ses grands historiens, en la personne de M. François Wendel. Sa double formation de juriste et de théologien lui conférait une compétence indiscutée dans le domaine qu'il avait choisi, celui de l'histoire ; ses dons d'administrateur ont grandement servi la Faculté durant les années de son décanat, et bien au-delà.

Né à Strasbourg en 1905, François Wendel avait fait ses études universitaires à la Faculté de droit, couronnées par une thèse de doctorat sur *Le mariage à Strasbourg à l'époque de la Réforme (1520-1692)*. Ses recherches l'avaient dès lors familiarisé avec les riches archives de la ville. Mais c'est vers le service de l'Eglise et la théologie qu'il allait se tourner, après quelques années passées à l'Office européen d'information. Maître de conférences en 1938, il élabore sa grande thèse sur *l'Eglise de Strasbourg, sa constitution et son organisation (1532-1535)*, qu'il soutiendra à Clermont-Ferrand, où l'Université s'était repliée au début de la guerre mondiale. Centrée sur le Synode de 1535, où Bucer donne toute sa mesure, et sur les ordonnances qui en résultent, cette monographie atteste la maîtrise de son auteur dans le domaine de l'histoire des institutions. En 1945, il succède au doyen Strohl dans la chaire d'histoire de l'Eglise.

Tandis que Strohl, pasteur dans l'âme, s'était voué à l'étude de Luther, révélant au public de langue française les résultats des recherches faites en Allemagne, sous l'impulsion de Johannes Ficker et de Karl Holl, Wendel, de confession luthérienne, va se consacrer à Calvin. Il renoue ainsi avec la grande tradition des « Theologi Argentoratenses » : Reuss, Baum et Cunitz. En 1950, il publie un maître livre, *Calvin. Sources et évolution de sa pensée religieuse*. L'ouvrage s'est imposé d'emblée par ses qualités de fond ; il est devenu classique, et le restera. Après une esquisse biographique où l'essentiel est dit, on y trouve en 200 pages un exposé de la doctrine, selon le plan même

de l'*Institution*. Sur chaque chapitre Wendel marque ce que Calvin doit à ses devanciers, et la manière dont il s'est approprié leurs idées. Comme il le dit dans son introduction (p. vi), « en essayant de préciser quelle a été la formation intellectuelle de Calvin, et à quelle famille d'esprits il s'est rattaché par le choix de ses lectures, nous avons quelque chance de surprendre le fond même de sa pensée et de mieux comprendre certains de ses contours... Dès sa première publication il a montré son indépendance, et encore à l'égard d'un Erasme. Cette indépendance un peu hautaine, il l'a gardée par la suite, même envers les auteurs auxquels il empruntait à pleines mains, envers un Luther, un saint Augustin et un Bucer... Ces emprunts prennent sous sa plume une autre coloration, ils baignent, pourrait-on dire, dans un autre climat. Et nous espérons avoir pu montrer que Calvin est resté lui-même dans tout ce qu'il a écrit et commenté, jusques et y compris la Bible, qu'il n'a pas hésité à interpréter d'une manière très personnelle. »

L'étude de Calvin n'a pas détourné Wendel de Bucer. Avec cette régularité dans le travail qui le caractérise, il a mis sur pied une Commission internationale pour l'édition des œuvres de Bucer, se chargeant lui-même des *Oeuvres latines* du réformateur strasbourgeois, tandis que les Allemands entreprenaient, de leur côté, les *Deutsche Schriften*. En 1955 déjà paraît le *De regno Christi*, la dernière grande œuvre de Bucer, un programme de vaste envergure pour la réforme du royaume d'Angleterre. Une introduction de 70 pages offre au lecteur tout ce qu'il lui est nécessaire de savoir sur le séjour de Bucer à Cambridge, où il devait mourir en 1551. L'édition du texte, basée sur les copies manuscrites portant des corrections et des adjonctions de la main de Bucer, posait de redoutables problèmes qu'il a résolus avec sa discrète et sûre érudition. Cette publication magistrale faisait suite à celle de la traduction française, dont il était réservé à M^{lle} Eugénie Droz d'identifier l'auteur en la personne de Claude Baduel, l'humaniste nîmois, réfugié à Genève.

Les lourdes obligations du décanat qu'il revêtit après Charles Hauter ne lui ont pas permis de publier la suite des *Opera latina*, vers lesquelles il a dirigé plusieurs de ses anciens étudiants. Mais rien n'a pu l'empêcher de donner à la *Revue d'histoire et de philosophie religieuses* des comptes rendus par dizaines, qui tous portent sa marque. Il n'est guère d'ouvrage important sur la fin du Moyen Age ou sur la Réformation, publication de textes ou monographies, qui n'ait fait l'objet d'une recension de sa main. On était sûr d'y trouver l'appréciation que l'on attendait : la précision de l'information et la pondération du jugement. Et cette abnégation à l'égard de ses propres travaux ajoutait un trait de plus à l'image qu'on avait de lui. Cela n'allait pas toutefois sans quelques regrets. La dernière fois que je l'ai

rencontré, il y a juste une année, lors de la séance de la Commission Bucer qu'il présidait, il lui échappa ces mots : « Encore quatre années jusqu'à la retraite », une retraite qu'il envisageait certainement active et remplie. Hélas ! Il en a été décidé autrement. Nous ne pouvons que nous incliner devant son départ prématuré, en souhaitant que d'autres suivent l'exemple de conscience et de rigueur dans le travail qu'il nous laisse.

HENRI MEYLAN.